



## Benne des déchets encombrants

### Autorisé

Sont autorisés tous les objets n'entrant pas dans un sac de 110 litres, par exemple :

- Meubles
- Moquettes
- Matelas
- Matériel de sport (skis...)
- Tuyaux plastiques / PVC
- ...

### Non-autorisé

- Objets de petites tailles ou susceptibles d'être déposés dans un sac 110 litres
- Minéraux
- Matériel ferreux
- Chaussures
- Plastique d'emballage
- ...



Nous sommes conscients que cela demande une certaine rigueur de tri. Il faut savoir qu'un second tri est effectué par notre prestataire : si cette benne n'est pas triée correctement cela engendre des coûts pour notre communauté.

Merci de votre collaboration et n'hésitez pas à demander des informations au personnel de la déchetterie qui se tient à votre disposition.